

REPONSE A L'ADEME

Rémy Prud'homme

15 janvier 2008

Nous avons montré que le plan bâtiment du Grenelle de l'environnement allait coûter très cher et rapporter très peu (*Le Figaro*, 3.1.2008) peu. L'ADEME, qui se sent visée, a mobilisé pas moins de trois « économistes » pour essayer de contrer les arguments avancés (*Le Figaro*, 14.1.2008). Leurs critiques semblent peu convaincantes.

La première est que les chiffres qui fondent notre analyse (600 millions d'euros d'ici 2020 pour 20% de réduction des rejets de CO2) seraient erronés. Cela n'est pas impossible. On ne trouve nulle part une courbe montrant la relation entre la réduction de CO2 et le coût de cette réduction, courbe qui devrait être le point de départ de la réflexion sur les objectifs à atteindre. Grenelle a fixé des objectifs, sans même chercher savoir combien ils allaient coûter – ce qui est d'ailleurs l'un des objets de notre critique.

Pour aller plus loin, et estimer le coût de ces objectifs arbitraires, nous avons fait de notre mieux. Nous avons utilisé les chiffres publiés par toute la presse, et qui n'ont pas été démentis. Par exemple, *Le Monde* daté du 11 décembre écrit : « Le Grenelle de l'environnement a fixé un triple objectif pour tous les logements d'ici 2020 : réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre [...]. Les investissements seraient considérables : 600 milliards d'euros ». Nous les avons également corroboré par d'autres sources. Dans le rapport du Groupe I du Grenelle (pp. 22-27), des chiffres – de l'ADEME ! – donnaient le coût de la tonne de CO2 économisée par les mesures proposées : 854 € pour le résidentiel neuf, 402 euros pour le tertiaire neuf, 242 € pour le résidentiel existant, 448 pour le tertiaire existant. Tout à fait en ligne avec le 350 € qui résulte de notre dépense de 600 milliards pour 20% de réduction des rejets de CO2. Les données de l'excellent rapport Syrota qui donnent des coûts d'isolation et des réductions de consommation d'énergie associés pour les logements anciens suggèrent des chiffres un peu moins importants : environ 10 000 par logement, soit 300 milliards, pour une réduction de 30% – mais d'autres études parlent de 15 000 ou 20 000 € par logement. Il faudrait ajouter ce qui est

prévu pour le neuf : 15% du coût actuel, selon les promoteurs, ce qui, sur une base de 200 000 € le logement ferait 150 milliards supplémentaires d'ici 2020. Nos chiffres sont peut-être erronés (nous le souhaitons vivement, d'ailleurs), mais ce sont les chiffres officiels actuellement disponibles.

La seconde porte sur la prétendue création de 200 000 emplois qui n'est pas très sérieuse au motif qu'elle ignore complètement les emplois qui seront détruits par la diminution des dépenses dans d'autres secteurs. Nos critiques reconnaissent la validité de cet argument. Promis, juré, l'ADEME ne jouera plus à ce vilain petit jeu. Mais ils essayent d'en limiter la portée en affirmant qu'un milliard dépensé dans le bâtiment crée plus d'emplois (9300) qu'un milliard dépensé ailleurs (7000), ce qui est de bonne guerre. Si cela est vrai, le nombre d'emplois si généreusement mis en avant dans tous les discours ne serait pas de 200 000 mais de 50 000 seulement, ce qui fait une jolie différence. Mais est-ce bien vrai ? Les travaux d'isolation dont on mesure l'impact doivent beaucoup à l'utilisation de nouveaux produits fabriqués en usine, avec plus de capital que d'emploi. Un milliard acheté à Saint-Gobain fait travailler 5000 personnes seulement, ce qui est encore moins que le nombre d'emplois créés par une dépense de un milliard ailleurs.

La troisième critique est qu'une dépense financée par à crédit ou par une diminution de l'épargne ne diminue pas le niveau de vie. A court terme, peut-être. Mais pas à moyen terme, comme tous les endettés, ménages et Etats, ne le savent que trop. Les économistes de l'ADEME essayent de se raccrocher à une référence keynésienne à « l'effet d'entraînement notable sur l'activité économique des investissements financés par l'emprunt, c'est-à-dire par création monétaire » (sic) : mais qui préconise sérieusement une telle thérapeutique pour la France ?

La quatrième critique porte sur l'aspect que nous estimons régressif du plan. Il est pourtant doublement évident. En augmentant le coût du logement on diminue la construction et la quantité de logements disponibles. Au détriment de ceux qui n'en ont pas, qui sont les pauvres. Construire moins ne brime guère les riches, qui sont déjà logés. D'autre part, le coût de l'isolation augmente avec la taille des logements, qui augmente moins vite que le revenu des ménages. Les dépenses d'isolation des riches vont donc représenter une part de leur revenu plus faible que les dépenses d'isolation des pauvres : c'est la définition même d'une mesure régressive. Que les pauvres

dépendent beaucoup d'argent à se chauffer, c'est vrai : mais ce n'est pas une raison pour exiger d'eux qu'ils dépendent encore davantage en travaux d'isolation.

La dernière critique porte le dérisoire et surtout coûteux impact écologique de ces mesures. Nos critiques ne le nient pas. Mais ils brandissent l'argument de l'exemplarité au niveau mondial. Hélas, il ne vaut pas cher. Nous sommes les premiers de la classe. Nos rejets de CO2 par million de dollars de PIB produit sont les plus bas du monde : 180 tonnes, contre 290 tonnes en Allemagne, 500 tonnes au Brésil et au Mexique, et plus de 2500 tonnes en Chine et en Russie. L'exemple, nous le montrons déjà : le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est guère suivi. La politique de flagellation ostentatoire proposée, et qui est en effet comme le dit l'ADEME « celle de l'Union Européenne et dans laquelle la France entend tenir une place de premier plan » n'est certainement pas la meilleure façon de lutter contre l'effet de serre. Consacrons nos ressources rares à réduire les émissions de CO2 là où elles coûtent le moins cher à réduire, en Chine et en Russie, pas chez nous, quitte aider, techniquement et au besoin financièrement les Russes et les Chinois à cet effet.